



## Communiqué de presse

10 décembre 2008

### 15 fois oui pour le Parc

**Pour le Parc Chasseral, les jours se suivent et les décisions positives s'enchaînent. Après les 13 premières communes, ce sont Prêles et Mont-Tramelan qui ont approuvé mardi soir leur participation au Parc. Désormais, sur les 29 communes qui devaient être consultées, ce sont déjà 15 d'entre elles qui ont plébiscité le Parc. Un succès éclatant pour un projet de Parc compris comme l'instrument dynamique et ambitieux pour le développement de la région.**

La deuxième semaine de décembre sera à marquer d'une pierre blanche pour le Parc Chasseral. Après les adhésions ratifiées la semaine dernière par 5 communes, dont La Neuveville et Saint-Imier, ce ne sont pas moins de 13 nouvelles communes qui étaient consultées entre le 8 et le 12 décembre. Aujourd'hui, à mi-course, toutes les communes ont ratifié leur adhésion au Parc. Mardi soir, ce sont les communes de Prêles et de Mont-Tramelan qui ont confirmé leur adhésion au Parc, toujours sur des scores extrêmement favorables. D'ici au vendredi 12 décembre, ce sont les communes de Romont, Sonvilier et Enges qui devront encore se prononcer. Les pronostics sont favorables.

En clair, l'outil Parc est reconnu comme tel par toutes les communes consultées. Cela est probablement dû à la qualité du travail développé depuis 6 ans par le Parc Chasseral et ses responsables, ainsi qu'à la campagne d'information menée par le Parc pour rappeler tout à la fois la qualité de son engagement et l'importance de ses missions : la mise en valeur d'un patrimoine unique, bâti ou naturel, la promotion des services et des produits et le développement de partenariats. Il suffit d'ajouter à ces deux éléments le retour financier extrêmement favorable aux communes pour comprendre la force et l'ampleur du soutien jusqu'ici manifesté par les communes.

Enfin, chacun a sans doute pris note que le Parc Chasseral ne peut rien interdire, mais est un outil de promotion, de développement, de soutien à la région dont les qualités uniques sont aujourd'hui reconnues et soutenues financièrement par la Confédération.

Finalement, avec 15 communes ayant déjà approuvé leur participation au Parc sur les 29 communes à consulter, c'est un carton plein que réalise le Parc. Un carton qui lui donne aussi des responsabilités : dans tous les cas de figure, le Parc vivra. Les communes qui doivent encore se prononcer ont désormais un intérêt et un seul : confirmer leur participation à une association qui leur offre des perspectives de développement unique, avec le soutien résolu de la Confédération et des cantons.  
(sp)

Contact :

Association Parc régional Chasseral  
Case postale 219 - Place de la Gare 2  
CH - 2610 Saint-Imier  
Tél. +41 (0)32 942 39 49 • 079 797 51 22 • info@parcchasseral.ch •  
www.parcchasseral.ch

